

➔ **Soutenir les innovations au sens large :**

- Les innovations organisationnelles et sociales, et pas uniquement les innovations technologiques
- Les innovations endogènes, portées par des réformateurs de l'intérieur, et pas uniquement les innovations « importées »
- Les innovations permettant d'aller vers la démedicalisation, donnant plus de pouvoir aux acteurs communautaires, voire aux usagers eux-mêmes (auto-soins par exemple).

➔ **Démontrer la valeur ajoutée d'une innovation avant de la passer à l'échelle.**

- Valeur ajoutée qui se mesure sur plusieurs dimensions : efficacité certes, mais également équité, et l'impact positif doit porter non seulement sur les populations mais sur les soignants aussi.

➔ **Pour que la greffe prenne, celle d'une innovation dans un système de santé donné, il est indispensable d'adopter une approche d'intégration et d'adaptation lors de la conception des projets pilotes :**

- Privilégier les facteurs de pérennisation de l'intervention, plutôt que les facteurs de démonstration d'impact : être le plus possible en vie réelle dès la phase pilote, même si cela ne donnera pas les meilleurs résultats en termes d'impact.
- Tout en s'autorisant des actions d'accompagnement pour rendre l'environnement favorable à l'intégration de l'innovation, notamment en renforçant les capacités des divers acteurs concernés (formations, etc.), mais en veillant à ce que ces actions de renforcement restent raisonnables (soutenables lors du passage à l'échelle par le MSP).

➔ **Un facteur de succès unanimement reconnu est le leadership national et local, garant de l'appropriation. Oui mais comment faire mieux en la matière, concrètement ?**

- La recommandation la plus urgente concerne les bailleurs : il faut financer des phases d'amorce et de conception du projet d'introduction de l'innovation. Afin de donner aux porteurs de projets les moyens de mieux organiser la concertation, le dialogue avec les acteurs nationaux et locaux sur les modalités d'introduction d'une innovation, et d'en favoriser l'appropriation.

➔ **Comment réconcilier le temps de la décision politique, de la recherche, et des bailleurs ? et ainsi éviter de passer à l'échelle des innovations qui n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité ni de leur faisabilité, ou que des innovations ayant fait leurs preuves ne dépassent jamais le stade de test.**

- Financer des phases successives (amorce, design et préparation, test à petite échelle, déploiement à moyenne échelle, passage à l'échelle nationale) ; s'inscrivant dans des projets sur 4 à 6 ans incluant ces différentes phases.
- Construire des partenariats de long terme entre institutions de recherche et ONG, hors projets, se connaître, savoir travailler ensemble, afin d'anticiper et être en capacité de construire ensemble des projets dès que le compte à rebours d'un appel à projet est lancé
- Financer les publications de recherche issues de ces projets pilotes, même après la fin du projet
- Financer des post-doctorats sur des durées plus longues
- Ne pas négliger le corpus des connaissances disponibles, à mettre à disposition des décideurs politiques au moment où ils en ont besoin, lorsqu'une fenêtre d'opportunité s'ouvre.

➔ **Produire et diffuser des connaissances utiles à la mise à l'échelle :**

- Sortir de la tyrannie des essais randomisés : d'autres méthodes d'évaluations rigoureuses existent pour évaluer, dans toute leur complexité, les effets de l'introduction d'une innovation.
- Favoriser la production de savoirs qui renseignent le comment passer à l'échelle : « savoirs expérimentaux », « recherche sur la mise en œuvre », « preuves locales », « preuves contextualisées », « données d'implémentation », avec une dimension multidisciplinaire.
- Créer de nouveaux métiers, maîtrisant les compétences du courtage de connaissances et du courtage de passage à l'échelle

➔ **Le financement du passage à l'échelle des interventions innovantes ayant fait leurs preuves :**

- Les bailleurs peuvent encore améliorer leur coordination entre eux et leur alignement derrière les stratégies nationales
- Ils devraient notamment éviter la multiplication des financements pour des pilotes qui ne trouveront pas de suite, mieux se concerter sur le choix des innovations à prioriser et se répartir la part de financement nécessaire pour l'expérimentation et celle nécessaire pour le passage à l'échelle
- Les passerelles entre les financements de l'innovation et les financements d'interventions à l'échelle devraient être renforcées, voire systématisées, par exemple au sein des instruments de financements français (Initiative, AFD I-OSC, AFD Opérations, FID...)
- La mobilisation des ressources domestiques reste une nécessité : outre la soutenabilité financière des interventions, qui est un prérequis, les leviers prioritaires identifiés sont :
 - ▶ le plaidoyer fondé sur les preuves, certes, mais surtout sur des interactions fréquentes et directes visant à créer une relation de confiance entre les producteurs et utilisateurs de connaissances, afin de nourrir « l'intime conviction » des décideurs politiques
 - ▶ les mécanismes de financements « incitatifs », ou « fonds de contrepartie », conditionnant le versement de financements internationaux à la mobilisation de fonds domestiques
 - ▶ l'élargissement de la fiscalité pour générer des volumes de ressources domestiques permettant d'accroître les budgets nationaux dédiés à la santé

➔ **Le rôle de la société civile dans l'innovation, le plaidoyer et l'assistance technique pour le passage à l'échelle :**

- Les ONG contribuent de manière active à l'introduction d'innovations, y compris dans des contextes difficiles ; la pertinence et l'impact de leurs actions en la matière peuvent être améliorés par l'intégration des recommandations citées plus haut
- Les ONG peuvent jouer un rôle clé de facilitation et d'interface entre les décideurs, les chercheurs, les bailleurs, ainsi qu'avec le secteur privé (fournisseurs de produits innovants ou acteurs privés du système de santé contribuant au déploiement d'une innovation) ;
- Les ONG peuvent être des fournisseurs d'assistances techniques pragmatiques, à visée d'opérationnalisation, fondées sur un savoir-faire issu d'expériences d'implémentation en vie réelle
- Les ONG internationales doivent investir leurs forces dans des activités ayant une claire valeur ajoutée par rapport au rôle des ONG nationales

➔ **Renforcer le rôle de pivot de l'OMS et ses interactions avec les ONG, les décideurs et les bailleurs :**

- Dans le développement de recommandations internationales créant un environnement favorable à l'innovation
- Dans le recensement des leçons et outils concrets de déploiement d'innovations
- Dans la coordination et le financement d'assistances techniques en appui au déploiement des innovations